



# LEÇON PRIVÉE À L'UNITÉ ET CARNET DE LEÇONS PRIVÉES SAISON 2017-2018

Nom des participants :

---

---

---

## Info cours privés

1. Les heures d'un carnet sont valides jusqu'au 31 décembre 2018.
2. Les heures d'un carnet sont non transférables d'une personne à l'autre.
3. Les billets ne sont pas inclus dans les tarifs des cours privés.

## Politiques d'annulations initiales

1. Il en est de la responsabilité du client de contacter l'École de glisse avant 8 h le matin du cours pour reporter un cours privé ou semi-privé. Aucun crédit ou report de cours ne sera accordé si l'École n'a pas été avisée avant 8 h. La leçon sera automatiquement perdue.
2. Aucune demande de remboursement de leçons privées ne sera acceptée. Dans le cas d'une demande d'annulation (faite avant 8 h le matin du cours), le cours sera reporté à une date ultérieure ou un crédit valable au Mont SUTTON pourra être émis. Si les heures du carnet ont été entamées, le calcul du crédit tiendra compte du prix unitaire des leçons utilisées. Dans le cas d'une blessure, la validité du carnet de leçons entamé sera prolongée à la saison suivante sur présentation d'un billet médical.

## Reconnaissance et acceptation des risques

Dans le cadre des cours de ski et de planche à neige prodigués par l'École de glisse SUTTON,

je soussigné  agissant à titre de parent, tuteur ou participant, reconnais et accepte ce qui suit :

1. **RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE** : il est de la responsabilité de l'élève de respecter les consignes et de mettre en pratique les enseignements reçus du moniteur; il est de la responsabilité de l'élève de respecter la signalisation et d'agir de façon sécuritaire;  initiales

2. **RESPONSABILITÉ DU PARENT/TUTEUR/RESPONSABLE ou PARTICIPANT** :

Le parent/tuteur/responsable ou participant a la responsabilité de s'assurer que l'équipement de ski ou de planche à neige de l'élève est adéquat, sécuritaire, en bon état et vérifié régulièrement;

Le port du casque est recommandé par l'École de glisse;

Le parent/tuteur/responsable ou le participant a la responsabilité de divulguer à l'école et au moniteur toute condition médicale préexistante susceptible d'avoir un impact sur la pratique du ski/planche à neige et des risques inhérents;

initiales

3. **ACCEPTATION** : Je reconnais que la pratique du ski/planche à neige et l'utilisation des remontées mécaniques comportent des risques et dangers inhérents, peu importe le niveau de supervision du moniteur et le niveau d'habilité de l'élève.  initiales

J'accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel résultant des risques ou dangers inhérents et accepte de libérer et d'exonérer l'École de glisse SUTTON de toute responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel pouvant en découler;  initiales

4. Le contrat ayant donné lieu au présent cours offert par l'École de glisse SUTTON est assujéti (1) d'élire domicile au Québec, qui sera le forum de toute réclamation et (2) que les lois du Québec s'y appliqueront.  initiales

SIGNÉ À SUTTON le  j/m/a

Signature